

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 26 (1938)
Heft: 514

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

Nous avons la joie d'annoncer à nos lecteurs que, grâce au don conditionnel de 30 fr. d'une amie de Genève, et grâce à la réponse de Mlle A. G. (Zurich) à cette proposition par un magnifique don de 67 fr. 45, notre déficit de 1240 fr. pour 1936 est entièrement comblé. Nous en prenons acte avec une gratitude émue, car l'effort représenté par ces multiples gestes de 178 abonnés, lecteurs et amis, qui, sitôt notre cri de détresse entendu y ont répondu avec un si encourageant élan, et en si grand nombre, nous prouve que notre journal doit vivre.

Sitôt les comptes bouclés pour l'exercice 1937, qui vient seulement de se terminer, nous en ferons connaître le résultat à nos amis. Mais nous pouvons dire franchement dès maintenant que nous craignons qu'il soit très peu favorable, l'assainissement apporté à notre situation financière par le relèvement du prix de l'abonnement ne pouvant forcément se manifester qu'en 1938 — SI les désabonnements qui nous parviennent, hélas! en nombre maintenant (28 à ce jour) ne s'arrêtent pas! C'est pourquoi nous sommes très reconnaissantes de pouvoir enregistrer les apports dont voici une première liste qui continuera à nous arriver :

- Dr. C. A. (Berne) « Pour que le Mouvement vive » Fr. 5.—
- Mme L. T. de Peilz. « Contribution » » 4.—
- Mme B. M. (Morges). « Pour couvrir le déficit » » 3.—
- Mme S. (Tour de Peilz). « Pour l'extinction de la dette » » 1.—
- Mlle M. B. (Neuchâtel) « Pour que le Mouvement vive » » 7.—
- Groupe suffragiste (Davos) « Don spécial » » 20.—

Total à ce jour Fr. 40.—

En outre, de nombreux abonnés payent leur abonnement, non pas seulement 6 fr., mais 7, 8, 10 fr. et même, si le cas est unique, il doit d'autant plus être signalé, 50 fr.! A ceux-là aussi notre vive reconnaissance pour cette augmentation volontaire, qui nous permet de regarder notre avenir financier avec un peu moins d'inquiétude. Et enfin, à ceux qui, au dos de leur chèque vert inscrivent qui des vœux, qui une parole d'encouragement pour notre journal et sa rédactrice, tous nos remerciements pour ces multiples preuves d'intérêt, qui nous sont tout spécialement précieuses.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Publications reçues

L'Initié. Quelques impressions sur une grande âme par son élève. Traduit de l'anglais par G. Godet. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

On peut n'être pas d'accord avec la science occulte qui nous vient d'Asie, mais on ne saurait nier qu'il s'agit là d'un livre attachant, à la fois très humain, original et empreint de noblesse. Suivre les règles de conduite qu'enseigne Justin Moreward-Haig — un pseudonyme — et qui sont exposées sous une forme littéraire par son disciple anonyme, ce serait atteindre les sommets d'une morale élevée, encore qu'elle brise souvent les cadres conventionnels.

Un roman, ou plutôt une suite de nouvelles qui s'enchaînent avec le même personnage central, des préceptes, des observations qu'un crayon à la main on relève en marge pour les relire — tout cela fort bien traduit par Mme G. Godet : tel est *L'initié* qui vient de paraître dans notre langue. M.-L. P.

Ursula P. HUBBARD: *La collaboration des Etats-Unis avec la Société des Nations et l'Organisation Internationale du Travail, des origines à 1936.* Centre européen de la Dotation Carnegie. 173, Boul. Saint-Germain. Paris, VIème.

Voici réunis en un gros livre, deux bulletins (1937) des *Publications de la Conciliation internationale* — documentation précieuse pour qui voudrait se rendre compte de la constante coopération, dans de nombreux domaines, des Etats-Unis avec la S. d. N.

Il avait déjà paru d'autres études sur le même sujet, mais ce résumé si clair et si complet est le premier qu'on puisse feuilleter commodément en un volume unique: ce sera, sans doute, à côté de sa valeur très évidente, une raison de plus.

Miss Hubbard, à qui ce travail important avait été confié, a d'abord compulsé les documents qui se trouvent à New-York et au Département d'Etat, à Washington, pour terminer ensuite ses recherches à Genève, aidée dans sa tâche par des collaborateurs américains de la S. d. N. et par des fonctionnaires de celle-ci.

M.-L. P.

Annuaire de l'éducation en Suisse, XXIV^{ème} édition. Lausanne 1937.

Cette belle couverture grenat tirée de blanc recouvre un annuaire qui constitue un recueil précieux de renseignements et d'illustrations sur nos universités, nos écoles, pensionnats, et homes d'enfants. Ceux qui cherchent une documentation précise le consulteront aisément et avec fruit. Les amateurs de tourisme suisse apprécieront les photos et les notices géographiques. Ceux enfin qu'intéressent les questions générales d'éducation liront l'article si clair et fourni du Dr. Jean Wintsch, professeur à l'Université de Lausanne, sur *La nature de l'intelligence.*

L'auteur se base sur les réactions des enfants devant certaines images, sur leur comportement dans leurs jeux, leur expression par le dessin, les preuves qu'ils donnent de leur intelligence pratique. Il détermine que l'intelligence subit une évolution correspondant à des âges différents et qui va du globalisme à la notion d'énumération et de juxtaposition, puis de la perception d'un lien extrinsèque à une véritable coordination intrinsèque, pour aboutir enfin, à l'abstraction, à l'interprétation, à la stylisation.

Puis il envisage les conditions psychologiques et physiologiques dans lesquelles cette coordination peut se faire: problème dont l'éducation doit se préoccuper au premier chef. Il donne quelques exemples de mauvaises coordinations: une grande partie des fautes scolaires sont dues à cette cause. Par contre, un bon pouvoir de coordination mentale conduit aux sphères supérieures de l'intelligence: à l'abstraction et à la transposition. A propos du premier point, l'abstraction, se pose le problème de l'intelligence empirique et du raisonnement. En second lieu, la transposition nous ouvre les portes de l'art et le Dr. Wintsch ne conçoit pas une scission entre l'intelligence et les facultés artistiques. En effet, il définit les buts de celles-ci par ces mots: « En définitive, il importe de purifier et d'harmoniser par les ressources d'un cerveau humain, les richesses de la réalité ». M. G. C.

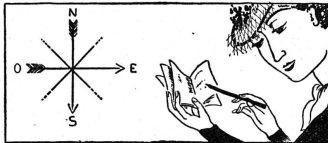
Le Service social de Justice de Lausanne

Le Service social de justice est une institution privée, créée il y a trois ans par le Service social, dans le but de rendre service à ceux qui sont aux prises avec la justice, spécialement de faire des enquêtes sur la situation matérielle et morale d'enfants, de jeunes filles, sur les conditions de vie d'un père ou d'une mère, de faire des démarches pour obtenir l'exécution d'un jugement, pour venir en aide à telle femme abandonnée ou inexpérimentée. Cet important travail est effectué avec beaucoup de cœur et de savoir-faire par M^{lle} M. L. Cornaz.

Le Service social de justice tend de plus en plus à devenir le Service social de l'autorité tutélaire; on lui confie fréquemment des enquêtes demandées par les autorités tutélaires d'autres cantons et mêmes d'autres pays. Il est intervenu auprès d'époux divorcés ou en instance de di-

vorce, essayant d'apporter un esprit conciliant pour régler à l'amiable de petits conflits; il se rend compte chaque année davantage de toutes les difficultés que l'on éprouve lorsqu'on veut procurer à un enfant de parents divorcés une vie saine et heureuse. Deux fois, le Tribunal civil s'est adressé directement à M^{lle} Cornaz pour lui demander une enquête complémentaire au sujet de l'attribution de la puissance parentale dans des procès en divorce; un tribunal de district du canton l'a désignée comme expert dans une affaire semblable. Ce sont les enquêtes concernant l'organisation de la tutelle d'enfants illégitimes qui sont les plus fréquentes; 49 rapports à ce sujet ont été remis cette année à la justice de paix.

Le Service social de justice s'occupe également, tâche bien difficile, de la récupération des pensions alimentaires; en 1936-1937 ont été versés par son entremises, Fr. 3020 fr. par vingt débiteurs. Il s'est occupé cette année de 167 cas nouveaux, a suivi un nombre toujours croissant de cas anciens qui demandent de nombreuses démarches. Aussi dès le mois d'avril, M^{lle} Cornaz est-elle secondée dans sa tâche par des stagiaires de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève. On la trouve tous les jeudis de 14 à 16 heures à la justice de paix, Palais de Montbenon. S. B.



Carnet de la Quinzaine

Vendredi 7 janvier:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, r. Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste, exceptionnellement fixée au vendredi à cause des fêtes): *Un programme de reconstruction nationale? La pour et le contre du mouvement des «Lignes directrices»*. Exposés par MM. C. Frey, secrétaire général de la Fédération suisse des cheministes, et Alfred Borel, avocat, député. Discussion.

Samedi 8 janvier:

NEUCHÂTEL: 14 h. 15. Séance sur convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Id. COLOMBIER: Groupe suffragiste, 20 h. 15: Réunion publique sous la présidence de M^{me} Wyss: *Les ménagères au service de l'économie politique*. M^{me} Studer-de Gomoens. *Le droit au travail de la femme*: M^{lle} Gourd. *Nos méthodes féministes*: M^{me} A. Leuch.

Id. LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Pâtisserie Girod, 8, Terreaux, 15 h.: *La femme et l'architecture d'aujourd'hui*, causerie par M^{lle} Jeanne Buche, architecte.

Dimanche 9 janvier:

NEUCHÂTEL: Séance sur convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Mercredi 12 janvier:

GENÈVE: Comité International féminin pour la paix et le désarmement. Hôtel Bellevue, midi 45: Déjeuner organisé en l'honneur de M^{me} Emmy Freundlich (Vienne), présidente de la Guilde Internationale des Coopératrices. Prix: 3 fr. 50. S'inscrire à l'avance (Palais Wilson).

Jeudi 13 janvier:

SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et Commission suisse-romande de radiodiffusion, 18 h., à 18 h. 15: *Ingénieurs de caractères*, causerie par T. S. F., par M^{lle} Marg. Evard, présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance.

Vendredi 14 janvier:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or, 20 h. 30: Séance mensuelle. *L'éligibilité des femmes*

dans les conseils ecclésiastiques, exposés par M^{lle} A. Quinche et M^{me} L. Exchaquet, conseillère de paroisse de l'Eglise libre.

Id. GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux, Tavernier sans alcool de Plainpalais, 18 h.: Séance mensuelle.

Samedi 15 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Séance mensuelle avec thé. — 16 h. 30: *La lumière, facteur de culture et de civilisation*, causerie par M^{lle} A. Troillet.

Mercredi 19 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes et Association féminine d'éducation nationale, 22, r. Et-Dumont, 17 h. 30: Première leçon d'une série de six causeries juridiques et économiques: *Les lois et la vie de tous les jours*, causerie par M^{lle} Alice Arnold, Dr. en droit. (Les 6 leçons: 5 fr. 50, une leçon: 1 fr. 10).

Id. Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont,

20 h. 30: Club de rapprochement.

Vendredi 21 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Souvenirs d'Amérique*, causerie par M^{me} Albert Roehrich. Thé.

Massage Médical et Esthétique

M^{me} E. DÉCOSTERD
Masseuse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant.
Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.843
PÉDICURE reçoit l'après midi VENTOUSES

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

VOLUNTAS

A LUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse

à l'Ecole artistique de Coupe et Couture
6, rue de l'Université, Genève
Madame Grobet, dir. Tél. 48.150
Formation complète et rapide. Cours pour amateurs; leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

La Maison de la Laine

et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.951
Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Tous les Livres Toute la Musique

Choix incomparable de LIVRES D'ÉTRENNES pour petits et grands. Ouvrages recommandés par le Bureau International d'Éducation
PRIOR S. A. CORRATERIE, 19 - CITÉ 18

STOPPAGE

Restauration artistique de tapis et châles des Indes Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie Spécialité de pièces invisibles

M^{me} R. WILD-CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE
Rue du Vieux-College, 6
GENÈVE
Téléphone: 50.537

Suivez les succès Devenez Stenotypiste

(Champion suisse 1937, 240 mots min.)
Un cadeau apprécié: un cours de Stenotypie.
Leçon d'essai gratuite à l'

ECOLE DE STENOYPIE

12, Rue du Mt-Blanc, Genève
Un nouveau cours est ouvert à Malagnou

Oh! là là là dirait FERNANDEL

quel... le nouvelle!!!

Une cuisinière à gaz "Le Rêve" émail granité pour Fr. 155.--

2, Rôtisserie, 2

"Le Rêve" J. DUBOUCHET qu'une seule adresse

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Ménagères!

C'est maintenant que s'offre à vous la meilleure occasion de faire voir que vous êtes de bonnes coopératrices.

Celui qui fait tous ses achats à la coopérative touche à la fin de l'année une jolie ristourne, celle-ci représentant la part qui revient à chaque membre sur l'excédent d'exploitation.

La coopérative offre d'autres avantages encore. Elle fournit les articles CO-OP, créés exprès pour les consommateurs et qui se distinguent par leur bonne qualité et leur prix modique. Ces articles CO-OP servent à assurer le ravitaillement rationnel de la famille et aident la ménagère à économiser.

La coopérative de consommation est une institution d'entraide. Son but est de servir le consommateur, non pas de s'en servir pour réaliser un gain.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (U.S.C.), BALE

